

RAPPORT ANNUEL 2024

**LE SERVICE PUBLIC
DE PRÉVENTION ET DE GESTION
DES DÉCHETS MÉNAGERS
ET ASSIMILÉS**



SOMMAIRE

01

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE

- 1.1 - Le territoire et ses équipements
- 1.2 - Les missions
- 1.3 - Les moyens humains
- 1.4 - Mode de financement et organisation du service déchets

03

INDICATEURS TECHNIQUES

- 3.1 - Principales données chiffrées de 2019
- 3.2 - Les Ordures Ménagères résiduelles
- 3.3 - Les déchets alimentaires
- 3.4 - Les textiles, linge de maison et chaussures
- 3.5 - Les emballages
- 3.6 - Les papiers
- 3.7 - Le verre
- 3.8 - Les déchèteries
- 3.9 - Rapport PLPDMA : Sensibilisation, prévention et communication

05

EN RÉSUMÉ

02

FAITS MARQUANTS EN 2024

2024
es (OMr)

aussures (TLC)

04

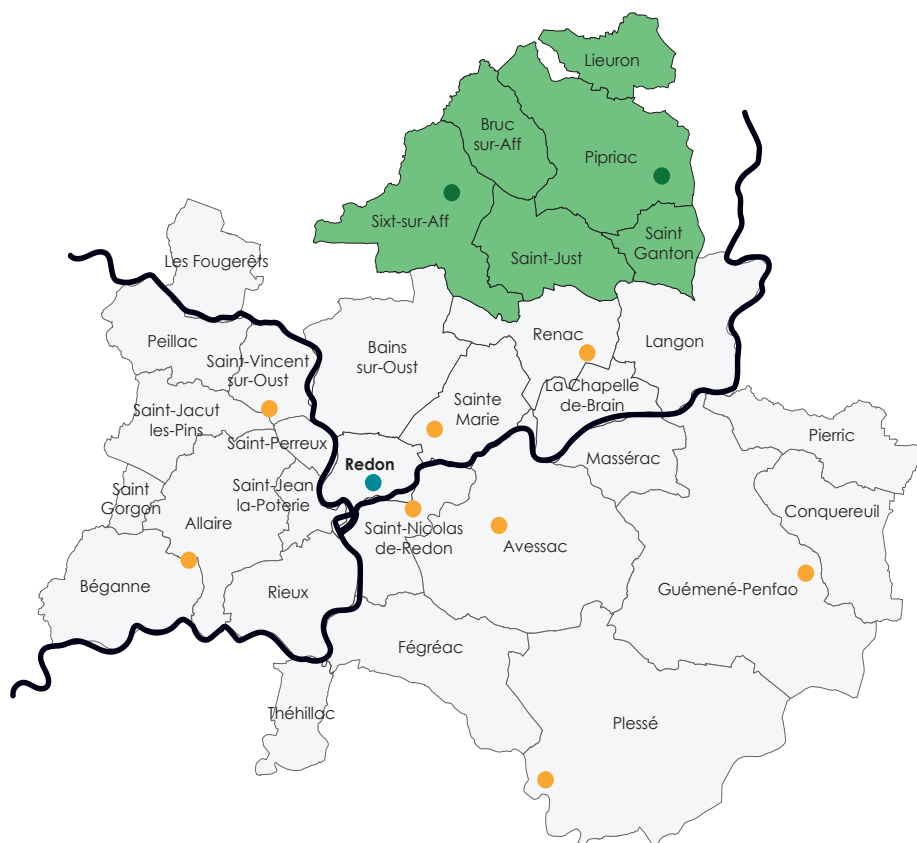
INDICATEURS FINANCIERS

- 4.1 - La facturation du service à l'utilisateur
- 4.2 - Synthèse de 2024
- 4.3 - Les Ordures Ménagères résiduelles (OMr)
- 4.4 - Les déchets alimentaires
- 4.5 - Les emballages
- 4.6 - Les papiers
- 4.7 - Le verre
- 4.8 - Les déchèteries

01

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE

1.1 - LE TERRITOIRE ET SES ÉQUIPEMENTS



Le territoire est composé de 31 communes.

REDON Agglomération gère la compétence déchets pour **25 communes** et **59 780 habitants***.

La compétence déchets est déléguée au SMICTOM des Pays de Vilaine pour les 6 communes suivantes : Bruc-sur-Aff, Lieuron, Pipriac, Saint-Ganton, Saint-Just et Sixt-sur-Aff.

Pour exercer sa compétence déchets, REDON Agglomération dispose de :

- 8 déchèteries,

- 1 centre de transfert des ordures ménagères résiduelles et des emballages, situé à Redon. Ce site sert aussi de base de vie à la régie de collecte.

LÉGENDE :

● Déchèteries gérées par REDON Agglomération

● Déchèteries gérées par le SMICTOM

● Centre de transfert de Redon

■ Communes gérées par la SMICTOM

*Source INSEE - Recensement de la population 2021 -
Limites territoriales au 1^{er} janvier 2024, publiées en janvier 2025).

1.2 - LES MISSIONS

Prévention

Sensibiliser les usagers du service à la réduction et au tri des déchets (*dont intervention dans les écoles, dans les manifestations...*).

Pré-collecte

Opérations précédant le ramassage des déchets : livraison, réparation, nettoyage de bacs.

Collecte

- En porte-à-porte : emballages recyclables et ordures ménagères résiduelles,
- En points d'apports volontaires : verre, papiers, emballages et déchets alimentaires
- En déchèteries.

Transfert / transport

Transit des déchets entre le centre de transfert de Redon et les lieux de traitement.

Traitement

Le Traitement des déchets est confié à des prestataires.

Relation usagers et facturation

- Ouvrir un compte usager Ecocito,
- Faire les demandes d'interventions de livraisons de bacs,
- Faire la facturation,
- Renseigner les usagers sur leur facture redevance incitative,
- Accompagner le Service de Gestion Comptable (SGC) de Redon dans le recouvrement des factures,
- Renseigner les usagers sur l'ensemble des missions du SPPGD,
- Être le relais entre l'utilisateur et les responsables des services.

1.3 - LES MOYENS HUMAINS

L'équipe en charge des déchets gère des marchés de prestations de services, de fournitures, la reprise des matériaux valorisables. En parallèle, une partie des tâches est réalisée par des agents de la collectivité (*la collecte des bacs, l'accueil en déchèteries, l'entretien*).

46 agents :

- 1 directeur,
- 1 responsable déchets,
- 24 agents en collecte et pré-collecte,
- 11 agents en déchèteries,
- 9 agents au service relation usager, prévention et suivi administratif et financier.

Ce service travaille en collaboration avec d'autres services de REDON Agglomération : chargés de mission TER, ressources humaines, finances, entretien des bâtiments, voiries et espaces verts, informatique, communication.

1.4 - MODE DE FINANCEMENT ET ORGANISATION DU SERVICE «DÉCHETS»

Le service public de prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés de REDON Agglomération est organisé en Service Public Industriel et Commercial (SPIC) et est financé par la redevance incitative (voir page 31).

02

FAITS MARQUANTS EN 2024

Limitation des passages en déchèteries

Mise en place de la limitation du nombre de passage en déchèterie au 1^{er} janvier 2024, pour les particuliers. Le nombre de passages compris dans l'abonnement de la redevance est limité à 26 par an. Les passages supplémentaires sont facturés au prix du m³ de non valorisable non trié.

L'objectif est de limiter l'affluence sur les sites pour fluidifier les apports.

Appels à projets détection erreurs de tri et tri hors foyer

Réponse aux appels à projet de CITEO pour la mise en place de systèmes de détection et de suivi des erreurs de tri et pour la mise en place de dispositifs de tri hors foyer dans les communes de l'agglomération.

REDON Agglomération est lauréat des deux appels à projet.

Poursuite de la lutte contre les dépôts sauvages

Afin de diminuer les déchets abandonnés sur l'espace public, une convention a été mise en place avec CITEO, dès la fin 2023, sous forme de groupement porté par REDON Agglomération. Des soutiens peuvent être perçus selon le plan d'action établi par CITEO, dont une partie reversée aux communes signataires de la convention. En 2024, toutes les communes ont signé la convention.

Travail sur la mise en place d'un service de broyage à domicile des végétaux

Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé à destination des structures de l'ESS pour la mise en place d'un service de broyage à domicile des végétaux.

Convention de partenariat avec les associations pour la collecte du papier

Mise en place d'une convention de partenariat avec les associations du territoire qui organisent des collectes de papier et Omnipac.

L'objectif est de soutenir financièrement les associations pour les collectes de papier.

Mise en place de la REP PMCB en déchèteries au 1^{er} octobre 2024

Depuis le 1^{er} octobre 2024, les déchèteries de REDON Agglomération sont des points de reprises sans frais pour certains produits issus du secteur du bâtiment tel que : le bois, les inertes, le plâtre, les menuiseries, les plastiques durs ...

Construction du futur centre de transfert et du bâtiment de la régie collecte

Le chantier de construction a débuté en septembre 2024 et se poursuit sur toute l'année 2025. La mise en service doit être effective à la fin de l'année 2025.



Travail sur la mise en place de nouveaux horaires en déchèteries

Afin de s'adapter au mieux à l'affluence sur les sites, un travail sur les nouveaux horaires a été mené, pour une mise en place effective au 1^{er} janvier 2025.

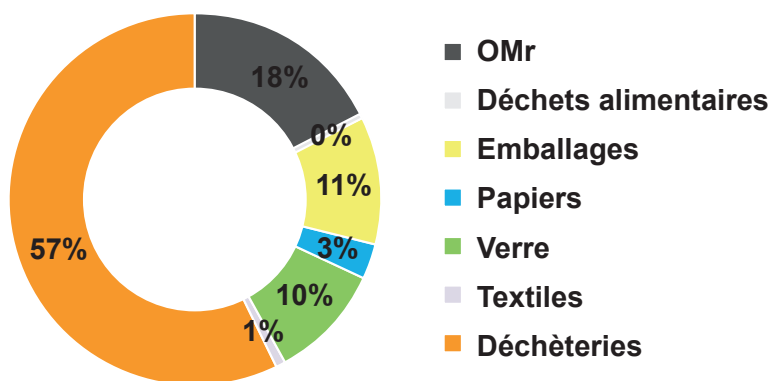
03 INDICATEURS TECHNIQUES

3.1 - PRINCIPALES DONNÉES CHIFFRÉES DE 2024

**31 750
TONNES**

TONNAGES 2024

	2024		2023	Évolution kg/hab 2024/2023
	Tonnes	kg/hab./an	kg/hab./an	
Ordures Ménagères résiduelles	5 595	94	95	-1%
Déchets alimentaires	158	3	1	200%
Emballages	3 356	56	45	24%
Papiers	1 020	17	16	6%
Verre	3 107	52	53	-2%
Textiles	387	6	6	0%
Déchèteries	18 127	303	296	2%
TOTAL	31 750	531	512	4%

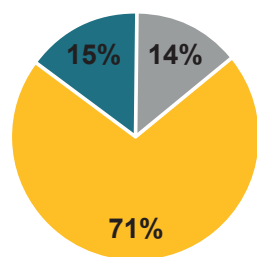


Comparaison au niveau régional et national

Ratios de collecte (par flux) Chiffres indicateurs SINOE (données 2021)				
(en kg/hab/an)	REDON Agglomération	Bretagne	Pays de Loire	France
Ordures Ménagères résiduelles	94	190	168	246
Déchets alimentaires	3	1	0	1
Textiles (<i>Données Refashion</i>)	6	5	5	4
Emballages + Papiers	73	63	56	52
Verre	52	53	45	34
Déchèteries	303	395	348	242

VALORISATION DES DÉCHETS (en tonne)

Valorisation énergétique	4 435	14.0%
Recyclage, y compris gravats	15 536	48.9%
Valorisation organique	6 950	21.9%
Enfouissement	4 829	15.2%
	31 750	

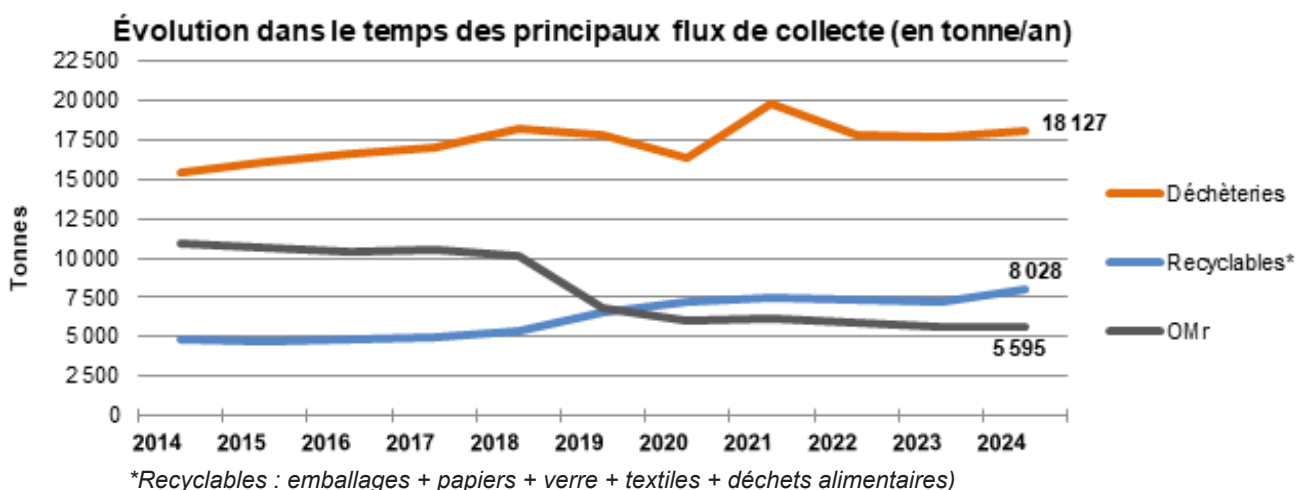


■ Valorisation en énergie
■ Valorisation en matière
■ Enfouissement

Soit globalement 85% de valorisation et 15% d'enfouissement.

Recyclages 2025		
Verres	3 107	21.8%
Emballages	3 356	23.5%
Gravats	2 178	15.3%
Bois	1 859	13.0%
Eco-Mobilier	1 363	9.6%
Papiers	1 020	7.2%
Ferraille	756	5.3%
D3E	616	4.3%
Cartons	494	3.5%
Textiles	387	2.7%
DDS	231	1.6%
Menuiseries, plastique, plâtre	134	0.9%
Batteries	17	0.1%
Pneus	6	0.0%
Piles	5	0.0%
Bidons	4	0.0%
Lampes et néons	2	0.0%
Cartouches imprimantes	1	0.0%
	15 536	

Le tonnage enfoui est composé des déchets non valorisables de déchèteries (3 613 tonnes), des ordures ménagères résiduelles non incinérées suite à l'arrêt technique de l'usine (1 159 tonnes) et de l'amiante (57 tonnes).



Ce graphique illustre l'importance des flux en déchèteries : 57% du tonnage total. En 2024, ce tonnage a augmenté de 2% par rapport à 2023.

Après la légère hausse en 2021, le tonnage des ordures ménagères poursuit sa baisse en 2024 : -1% par rapport à 2023.

La collecte des déchets alimentaires a débuté en avril 2023.

L'année 2024 est ainsi la 1^{ère} année complète pour sa collecte, ce qui explique la forte augmentation de son tonnage entre 2023 et 2024 : +200% pour le ratio / habitant.

Le tonnage du recyclable par rapport à 2023 est en hausse de 12%. Seul le verre a baissé de 2%, les autres flux augmentent : +26% sur les emballages, +8% pour les papiers et +11% sur les textiles. Les augmentations sur les emballages et les papiers sont le résultat de la mise en place de la convention avec les associations de collecte des papiers et cartons.

CIRCUIT DES DÉCHETS

Destination et mode de valorisation des déchets collectés (*hors ceux des déchèteries, détaillés page 20*) :

Flux	Collecte	Exutoire	Mode de traitement (valorisation)
OMr*	- Bacs roulants : par REDON Agglomération - Colonnes enterrées : par MINÉRIIS	- UVE (Unité de Valorisation Energétique) de Couëron (44) et Le Mans (72), ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux) de Changé (53) en cas d'arrêt technique des UVE	- Valorisation énergétique: Production d'électricité et de chaleur afin d'alimenter les réseaux de chaleurs urbains connectés aux unités.
Déchets Alimentaires	- Points d'apport volontaire : par SUEZ RV	- GAEC de la Friche à Saint-Nicolas-du-Tertre	- Méthanisation : cogénération (chaleur + électricité)
Textiles	- Points d'apports volontaires: structure d'insertion LE RELAIS	- Centre de Tri Le Relais à Acigné (35) et à Couëron (44)	- Tri pour réutilisation ou selon leur état recyclage
Emballages	- Bacs roulants : par REDON Agglomération - Colonnes enterrées : par MINÉRIIS	- Centre de tri «Paprec Trivalo Bretagne» au Rheu (35)	- Fabrication de nouveaux produits par filières de recyclage
Papiers	- Colonnes d'apport volontaire : par MINÉRIIS	- OMNIPAC à Allaire (56)	- Préparation d'objets en cartons moulés : boîtes d'œufs...
Verre	- Colonnes d'apport volontaire : par MINÉRIIS	- Plateformes de stockage à Les Transports de l'Arz et Le Nocher à Questembert (56)	- Bouteilles en verre

* OMr : les exutoires temporaires, les déchets sont détournés le temps des travaux sur l'UVE VALOREIZH

3.2 - LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMr)

MODE DE COLLECTE

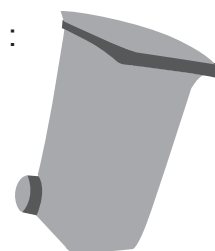


BACS ROULANTS INDIVIDUELS : collectés en régie.

La collecte est effectuée tous les quinze jours, en porte à porte, par conteneurs individuels.

POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES : 20 colonnes enterrées et aériennes desservent les centres bourg des communes de Redon, Saint-Nicolas-de-Redon et Guéméné-Penfao.

Elles sont vidées par un prestataire de collecte : la société MINÉRIS 1 à 2 fois par semaine selon leur remplissage.



Synthèse des intervenants et flux en pré-collecte

PRÉ COLLECTE			
Lavage des colonnes (*36)	Fournitures	Véhicules	
	Bacs pucés (*1200)	Entretien	Carburants
MINÉRIS PROPRIÉTÉ	COLLECTAL	EUROMASTER - GARAGE DE L'ÉTOILE	LECLERC
3 038 €	47 655 €	2 722 €	2 644 €

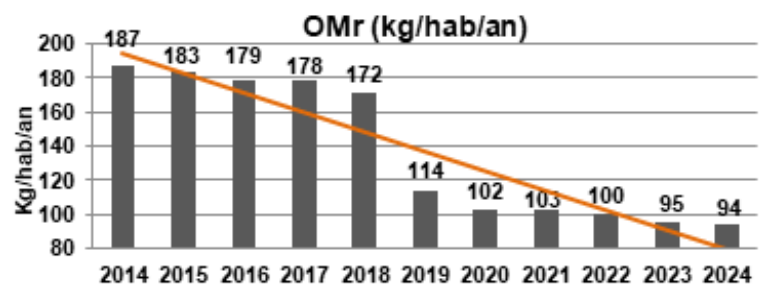
Montants TTC

Synthèse des intervenants et flux en collecte

COLLECTE			
RÉGIE (PORTE A PORTE)			PRESTATAIRE
5 427 tonnes			168 tonnes
Lavage vêtements	Entretien des bennes	Carburants	PAV : colonnes
Régie : 7 agents / jour	3 bennes par jour en moy.		
ESAT ADAPEI	ODIS - SEMAT EUROMASTER	LECLERC	MINÉRIS
565 €	165 013 €	103 555 €	12 249 €

Montants TTC

Évolution des tonnages



Chute du ratio en 2019 : mise en place de l'extension des consignes de tri et de la redevance incitative.

Baisse de 1% en 2024 : collecte des déchets alimentaires sur l'année complète.

Transfert / transport / traitement

Les OMr sont vidées dans une fosse du centre de transfert de REDON Agglomération, situé rue de la Vieille Ville à Redon.

Son exploitation est confiée à la société SÉCHÉ ENVIRONNEMENT.

Le transport vers le site de traitement est assuré par VÉOLIA, avec environ 21 rotations/mois, via des semis à fond mouvant de 90 m³.

En 2024, il y a eu 8 rotations en moins d'effectuées par rapport à 2023, soit - 3%.

Le traitement des OMr est assuré par la société VÉOLIA. En 2024, en raison de la poursuite de l'arrêt technique pour travaux à l'UVE VALOREIZH de Villejean, les tonnages ont été détournés et vers les UVE ARC EN CIEL de Couëron (44) et SYNERVAL du Mans (72) ou en dernier recours vers l'ISDND de SÉCHÉ, à Changé (53).

Synthèse des intervenants

OMR	
5 595 tonnes	
TRANSFERT	TRANSPORT
SÉCHÉ ENVIRONNEMENT	VÉOLIA
116 251 €	105 971 €
TRAITEMENT	
Valorisation énergétique	Enfouissement
4 436 tonnes	1 159 tonnes
VEOLIA	
TRAITEMENT	TGAP
894 169 €	142 262 €

Montants TTC

3.3 - LES DÉCHETS ALIMENTAIRES

MODE DE COLLECTE ET OPÉRATEUR

La collecte des déchets alimentaires a débuté en mars 2023 sur certains centres bourg, dont les habitants ne peuvent pas faire de compostage.

POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

44 abris-bacs aériens desservent les communes d'Allaire, Guémené-Penfao, Plessé et Redon et Saint-Nicolas-de-Redon.

OPÉRATEUR DE COLLECTE :

la SOCIÉTÉ SUEZ

La société SUEZ effectue cette collecte, avec un camion hayon, 1 fois par semaine de novembre à mai et 2 fois par semaine de juin à octobre. Cette prestation correspond à 0.3 équivalent temps plein.

Le lavage et la désinfection des abris-bacs sont effectués une fois par mois par le même prestataire.

- Fourniture des Abri bacs : V3C
- Collecte et lavage des abri bacs : MINERIS et SUEZ
- Traitement des déchets alimentaires : GAEC des Friches / Suez

Les déchets alimentaires sont emmenés au GAEC des Friches à Saint-Nicolas-du-Tertre afin d'être méthanisés. Grâce au processus de méthanisation, l'agriculteur produit de la chaleur pour chauffer une serre à tomates et produire de l'électricité qui est réinjectée dans le réseau. Il épand ensuite le digestat sur les champs alentour.

158 TONNES
44 ABRIS-BACS

Synthèse des principaux acteurs et flux en pré-collecte

PRÉ COLLECTE			
LAVAGE BACS (*2 833)	LAVAGE ABRI BACS (*639)	FOURNITURES	
SUEZ RV OUEST	MINERIS PROPRETÉ	SUEZ RV OUEST	V3C Environnement
21 729 €	14 710 €	4 901 €	13 628 €

Montants TTC

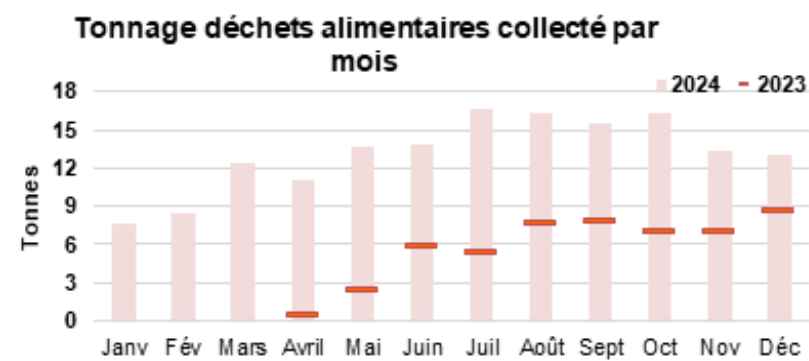
Synthèse des principaux acteurs et flux en collecte

DÉCHETS ALIMENTAIRES		
158 tonnes		
COLLECTE et TRANSPORT	TRAITEMENT	
SUEZ RV OUEST	SUEZ ORGANIQUE	EARL LES FRICHES
56 726 €	3 912 €	8 596 €

Montants TTC



Évolution des tonnages



La collecte est d'en moyenne 13 tonnes par mois.

3.4 - LES TEXTILES, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES (TLC)

MODE DE COLLECTE ET OPÉRATEUR

BORNES DE COLLECTE

69 bornes de collecte sont installées sur le territoire.

OPÉRATEUR DE COLLECTE :

structure d'insertion LE RELAIS (Bretagne et Loire-Atlantique).

Les bornes sont vidées toutes les semaines ou toutes les 2 semaines, selon leur état de remplissage.

TEXTILES, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES (TLC)
Recyclage
387 tonnes
SOUTIEN
Refashion
13 800 €

Montants TTC

387 TONNES
69 BORNES

En 2024, 387 tonnes ont été collectées :
39 tonnes collectées en plus par rapport à
2023, soit + 11%.

La filière de l'éco-organisme Refashion (ou ECO TLC) assure, pour le compte des entreprises qui mettent les produits textiles et chaussures sur le marché, la prévention et la gestion de la fin de vie de ces articles. Ils sont triés puis réutilisés ou recyclés en fonction de leur état.

Évolution des tonnages



Le ratio des TLC est stable.

3.5 - LES EMBALLAGES

MODE DE COLLECTE ET OPÉRATEUR

**3 356
TONNES**

BACS ROULANTS INDIVIDUELS : collectés en régie.

La collecte est effectuée toutes les 2 semaines, en porte à porte, par conteneurs individuels.



POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES :

collectés par un prestataire de collecte : Société MINÉRIS.

17 colonnes enterrées et aériennes desservent certaines zones (centres bourg) des communes de Guémené-Penfao, Redon et Saint-Nicolas-de-Redon.

Les colonnes sont vidées par la société MINÉRIS 1 à 2 fois par semaine selon leur remplissage

Synthèse des intervenants et flux en pré-collecte

PRÉ COLLECTE			
FOURNITURES	PRESTATIONS	VÉHICULES	
Bacs (*650)	Lavage (*28)	Entretien	Carburants
COLLECTAL	MINÉRIS PROPRIÉTÉ	ODIS - EUROMASTER	LECLERC
42 946 €	2 308 €	2 904 €	2 822 €

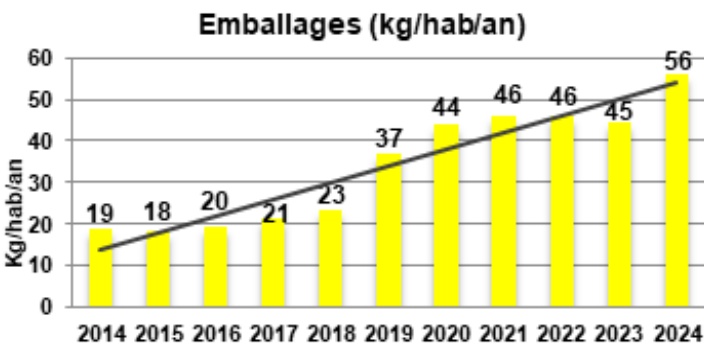
Montants TTC

Synthèse des intervenants et flux de la collecte

COLLECTE			
RÉGIE (PORTE A PORTE)			PRESTATAIRE
3 213 tonnes			143 tonnes
Lavage vêtements	Entretien des bennes	Carburants	PAV : colonnes
8 agents/jour en moy. en régie	3 bennes par jour en moy.		
ESAT ADAPEI	ODIS - SEMAT EUROMASTER	LECLERC	MINÉRIS
683 €	177 058 €	53 572 €	33 327 €

Montants TTC

Évolution des tonnages



- Augmentation du ratio de 2018 à 2021 : évolution des consignes de tri, financement par la redevance incitative qui continu d’agir comme un levier d’amélioration du tri.
- 2022-2023 : le ratio se stabilise.
- 2024 : hausse du ratio de 26% qui s’explique par la mise en place de la convention avec les associations de collecte de carton du territoire (ménages et professionnels)

TRANSFERT / TRANSPORT

Les emballages sont regroupés au centre de transfert de REDON Agglomération dans une seconde fosse distincte de celle des OMr.

Leur transfert est assuré par camion avec remorque Ampliroll d’une benne de 35m³ et d’un compacteur vers le centre de tri PAPREC TRIVALO BRETAGNE au Rheu (35) par NCI ENVIRONNEMENT, avec environ 27 rotations par mois.



Centre de tri PAPREC

TRANSFERT	TRANSPORT
SÉCHÉ ENVIRONNEMENT	NCI ENVIRONNEMENT
61 613 €	158 786 €
NCI ENVIRONNEMENT	
TRI	REFUS
489 342 €	122 803 €

Montants TTC

TRI

Le centre de tri PAPREC a en charge le tri des emballages.

En **2024**, le **taux de refus**, calculé à partir des caractérisations effectuées au centre de tri est de **24,8%**.

Ce taux baisse de manière significative en comparaison des années précédentes.

Cette baisse peut s'expliquer par les actions menées par la collectivité sur trois principaux aspects :

- renforcement des opérations de contrôle sur la qualité de tri des bacs emballages en amont de la collecte,
- poursuite des interventions sur le tri et le recyclage des déchets auprès des établissements scolaires du territoire,
- publication d'articles sur le tri des déchets dans la presse locale à destination des habitants de la collectivité.

Années	2020	2021	2022	2023	2024
Taux de refus (%)	31.0	31.6	31.2	27,9	24,8
Tonnage total refusé	815	863.1	806	739	717,3
Évolution n-1	-	+5.9%	-6.6 %	-8,3 %	-2.9%

Les filières de reprise des emballages

REVENTE ISSUE DES EMBALLAGES	ACIER	PAPREC	223 tonnes	16 122 €	174 779 €
	ALU	PAPREC / ALUNOVA	61 tonnes	26 921 €	
	ELA	REVIPAC	124 tonnes	1 238 €	
	EMR	REVIPAC (OMNIPAC)	585 tonnes	26 199 €	
	PLASTIQUES	VALORPLAST	616 tonnes	102 978 €	
	GROS DE MAGASIN	PAPREC	26 tonnes	1 320 €	
SOUTIENS	CITÉO	Collecte sélective et tri		655 107 €	1 068 401 €
		Sensibilisation		44 456 €	
		Connaissance des coûts		19 653 €	
		Performance du recyclage		315 137 €	
		Valorisation des déchets incinérés		34 048 €	

(suivant simulation Simulateur_emballage fin 2024_28_04_2025)

Montants TTC

3.6 - LES PAPIERS

MODE DE COLLECTE ET OPÉRATEUR



POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

190 colonnes aériennes et 13 enterrées (sur Redon et Saint-Nicolas-de-Redon) desservent le territoire.

OPÉRATEUR DE COLLECTE : la SOCIÉTÉ MINÉRIS

La société MINÉRIS effectue cette collecte, avec un camion grue, 1 à 2 fois par semaine selon le remplissage de colonnes.

Le papier est directement livré à OMNIPAC à Allaire, qui l'utilise dans la préparation d'objets en carton moulé (ex : boîtes à œufs).

À noter que le papier issu des collectivités et professionnels du territoire, qui en font la demande, est collecté par l'ESAT ADAPEI. Ce papier est ensuite repris par une entreprise privée choisie par l'ESAT et est ensuite intégré aux filières de valorisation. Une convention de partenariat est en cours entre l'ESAT et REDON Agglomération.

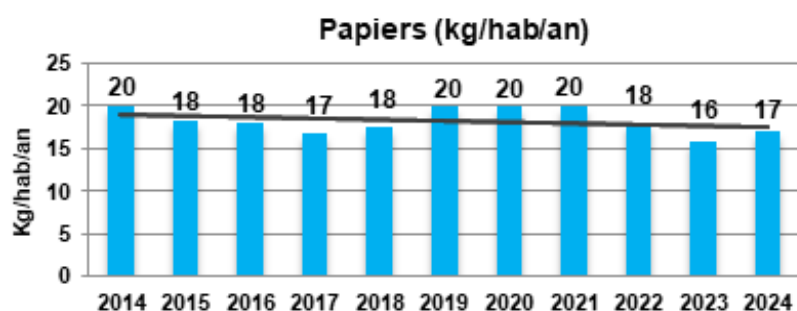
Synthèse des principaux acteurs et flux

PRÉ COLLECTE	COLLECTE / TRANSPORT		
Lavage des colonnes (*63)	PAV : colonnes	Papiers des professionnels et collectivités	Papiers des associations
MINÉRIS PROPRETÉ	769 tonnes	72 tonnes	179 tonnes
	MINÉRIS	ESAT ADAPEI	
4 171 €	26 889 €	3 694 €	

Montants TTC

RECETTES		
REVENTE	SOUTIEN	
Collecte en PAV	Collecte PAV et ESAT	Papiers issus de la collecte en emballages
OMNIPAC	CITÉO	
51 373 €	66 746 €	
767 tonnes	1 019 tonnes	154 tonnes
+ 1 tonne de refus	+ 72 tonnes non soutenues (collecte ESAT)	(suivant soutiens 2024)

Évolution des tonnages



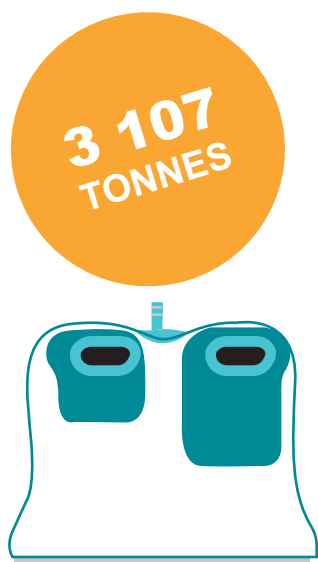
- 2019 à 2021 : le ratio des papiers était stable.

- 2022 à 2023 : baisse du ratio.

- 2024 : + 8% (+1 kg/hab/an).

3.7 - LE VERRE

MODE DE COLLECTE ET OPÉRATEUR



POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

211 colonnes aériennes et 12 enterrées
(sur Redon et Saint-Nicolas-de-Redon) desservent le territoire.

OPÉRATEUR DE COLLECTE : la SOCIÉTÉ MINÉRIS

La société MINÉRIS effectue cette collecte, avec un camion grue, 3 à 4 fois par semaine selon le remplissage des colonnes.

Le verre est livré vers la plateforme de stockage de l'entreprise Les Transports de l'Arz et Le Nocher à Questembert.

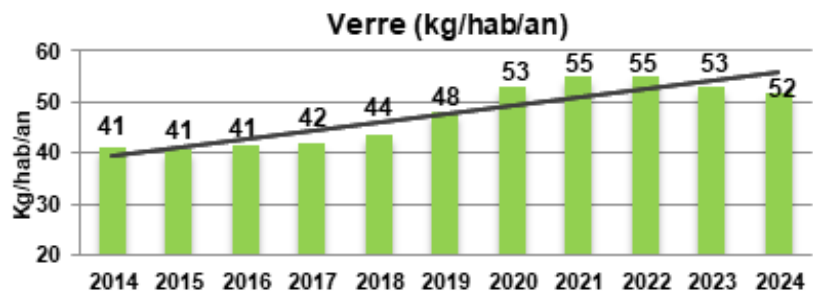
Synthèse des principaux acteurs et flux

PRÉ COLLECTE	COLLECTE / TRANSPORT
Lavage des colonnes (*206)	PAV : colonnes
MINÉRIS PROPRETÉ	3 107 tonnes
	MINÉRIS
13 091 €	115 943 €

Montants TTC

RECETTES	
REVENTE	SOUTIEN
SAINT GOBAIN	CITÉO
75 816 €	29 966 €
3 041 tonnes	(suivant soutiens 2024)

Évolution des tonnages



- Depuis 2015 : le ratio du verre avait une tendance à la hausse.

- Depuis 2022 : cette tendance s'inverse.

3.8 - LES DÉCHÈTERIES

**18 127
TONNES**

Synthèse des schémas de collecte

Flux	Collecte	Mode de traitement	Exutoire
Non valorisables	Théaud	Enfouissement	SÉCHÉ La Dominelais (35)
Bois	Théaud (jusqu'au 30/09/24)	Valorisation matière et organique (panneaux à particules)	COMPOST AGRI SERVICES à Sainte-Marie (35)
Ferraille	Théaud	Rachat pour recyclage de la matière	ROMI à Saint-Nicolas-de-Redon (44) DERICHEBOURG à Guémené (44)
Gravats	Théaud	Recyclage : transformation en graves et cailloux recyclés, et concassage pour récupération de la matière.	CHARIER à Saint-Jean-la-Poterie (56) et Herbignac (44)
Cartons	Théaud	Valorisation matière : usine de recyclage pour cartons moulés à usage unique	OMNIPAC à Allaire (56)
Végétaux	Caissons : Théaud Plateformes : Transports SF	Valorisation matière : épandage du compost sur territoire REDON Agglomération	COMPOST AGRI SERVICES à Sainte-Marie (35)
DDS	Hors REP : Triadis REP : Eco-DDS	Valorisation de la matière, valorisation énergétique, stockage	Centres de traitement homologués : TRIADIS et CHIMIREC
Bidons plastiques	Théaud	Recyclage de la matière	VALORPLAST (avec REP CITEO)
Amiante	Théaud	ISDI	Stockage sur le site ÉCOTERRE de Theix (56)
Multimatériaux	VALOBAT	Recyclage et valorisation (98%) / élimination (2%)	Centres de traitement homologués par la REP
D3E	REP ecosystem	Recyclage et valorisation (83%) / traitement en installations spécialisées (17%)	Centres de traitement homologués : ENVIE 2E 44 à Saint-Herblain (44)
Lampes et Néons	REP Recylum	Recyclage matière et stockage pollution	Centres de traitement homologués : TRANSPORTEUR RECYLUM
Piles	REP Corepile	Recyclage matière et stockage pollution	Centres de traitement homologués : TRANSPORTEUR COREPILE
Pneus	REP : Aliapur Hors REP : Théaud	Réemploi, recyclage matière et valorisation énergétique	REP : Centres de traitement homologués, transporté par ALIAPUR Hors REP : TRIGONE à Saint-Guen (22)
Batteries	TRI OUEST	Recyclage matière et stockage pollution	LG SERVICES à Guipry-Messac (35)
Cartouches d'imprimantes	Printerrea	Recyclage/récupération des métaux et composés métalliques	Tri et conditionnement : PRINTERREA à Dreux (28)
PMCB : bois, plâtres, plastiques, menuiserie	VALOBAT (à partir du 01/10/24)	Réemploi, recyclage	Centres de traitement homologués par la REP

LE CONTRÔLE D'ACCÈS SUR LES DÉCHÈTERIES

L'accès aux déchèteries se fait grâce à un badge d'accès : des barrières levantes s'actionnent sur présentation du badge.

La borne sonne quand les cartes des professionnels, associations et mairies sont présentées afin d'avertir l'agent d'accueil pour enregistrer les dépôts sur le PAD afin d'en permettre l'enregistrement et la facturation.

Pour les particuliers, ce badge permet d'accéder aux déchèteries.

Les usagers sans carte ou avec une carte défectueuse se voient refuser l'accès.

En 2024, 147 520 passages ont été enregistrés en déchèteries, soit - 16% par rapport à 2023.



FONCTIONNEMENT ET FACTURATION

Les déchèteries sont ouvertes pour les particuliers (résidant sur le territoire) et professionnels, dans la limite de 4 m³ par jour, afin de limiter les risques de débordement des caissons.

L'accès aux particuliers est compris dans la charge fixe de la redevance incitative, jusqu'à 26 passages par an. Au-delà, le passage est facturé au prix de 1m³ de non valorisable non trié.

Pour les professionnels, les dépôts sont facturés selon le volume et le type de flux déposés. Les tarifs sont revus annuellement au 1^{er} janvier de chaque année.

Les tarifs, en 2024, sont les suivants :

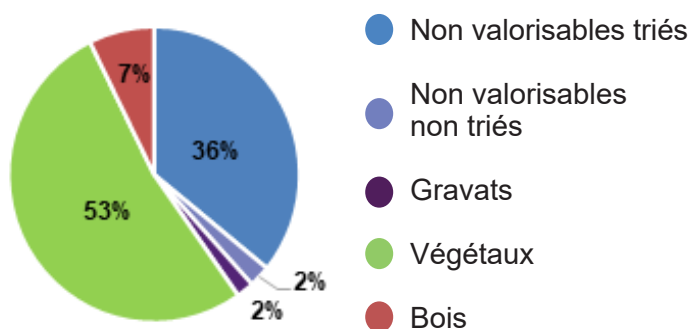
- Non valorisables triés	30.24 €/m ³
- Non valorisables non triés	40.48 €/m ³
- Bois	19.04 €/m ³
- Gravats	20.90 €/m ³
- Végétaux	20.02 €/m ³
- Pneus	5.00 €/unité
<i>(dans la limite de 4/an, illimité pour les mairies)</i>	
- Cartons	4.08 €/m ³
<i>(à partir de 2 m³ de cartons triés)</i>	

Les professionnels, associations et administrations sont facturées :

- en 2024, 2 858 m³ ont été déposés par les non particuliers et facturés ; soit + 3% par rapport à 2023, et 150 pneus.

- Au total 682 factures ont été émises pour 59 376 € (-7% par rapport à 2023). Ceci s'explique par la mise en place des nouvelles REP.

Répartition des dépôts des non particuliers (hors pneus)



LE SERVICE

Le total général d'ouverture hebdomadaire en 2024 est de **138.5 heures**.

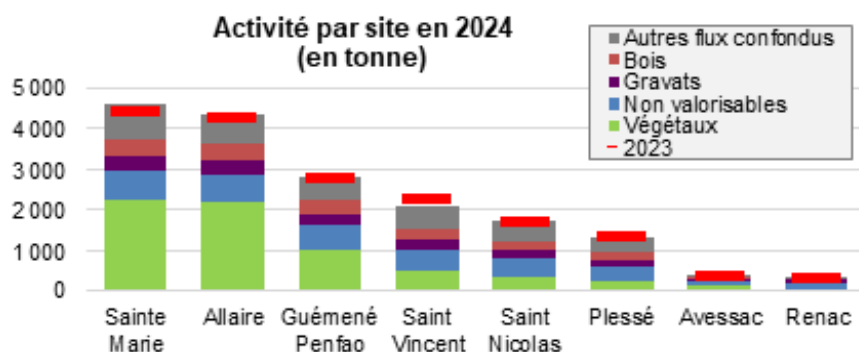
REDON Agglomération :
1 déchèterie
pour 7 472 habitants

BRETAGNE :
1 déchèterie
pour 12 472 habitants
Chiffres indicateurs SINOE (données 2021)

LES TONNAGES

	Allaire	A vessac	Guéméne- Penfao	Plessé	Renac	Saint- Nicolas- de-Redon	Saint- Vincent- sur- Oust	Sainte- Marie	Recyclerie et manif. ponctuelles	TOTAL
Végétaux	2 189	131	1 017	276	51	370	527	2 231	0	6 792
Non valori- sables	660	107	601	357	176	445	504	743	20	3 613
Cartons	86	16	85	57	10	67	66	107	0	494
Gravats	396	45	282	150	57	203	265	335	6	1 739
Bois	290	52	226	120	0	139	173	263	0	1 263
Multimatériaux	256	0	205	142	0	179	214	367	0	1 363
PMCB	248	33	206	108	28	185	136	281	0	1 225
Bidons plastiques	0	0	0	0	0	4	0	0	0	4
Ferraille	171	18	125	77	15	81	121	148	0	756
D3E	119	0	107	60	0	77	95	158	0	616
DDS	47	2	36	21	2	31	36	56	0	231
Pneus	0	0	0	0	0	6	0	0	0	6
Batteries	4	0	3	1	0	2	3	4	0	17
Autres : Piles, lampes- néons, cartouches d'imprimantes	2	0	1	1	0	1	1	2	0	8
TOTAL en tonnes	4 468	404	2 894	1 370	339	1 790	2 141	4 695	26	18 127

Par rapport à 2023 : +2%, soit + 439 tonnes
=> + 7 kg / hab. / an



77% des tonnages sont représentés par 4 flux : les végétaux (37%), les non valorisables (20%), les gravats (10%) et le bois (10%).

Les sites de Sainte-Marie (25%) et Allaire (24%) représentent 49% des tonnages totaux.

Les autres flux représentent 23 % des tonnages.

À l'inverse Auessac (2%) et Renac (2%) représentent 4% des tonnages totaux.

Zoom sur les produits et matériaux de construction du bâtiment (PMCB)

La REP (Responsabilité Elargie des Producteurs) PMCB a été mise en place au 1^{er} octobre 2024 sur les déchèteries. Y sont collectés les flux d'amiante, bois, menuiserie, plastique, plâtre et gravats.

Certains de ces déchets étaient déjà acceptés sur les déchèteries et traités par REDON Agglomération. Dorénavant, ils sont pris en charge par l'Eco organisme Valobat :

	Allaire	Auessac	Guéméné-Penfao	Plessé	Renac	Saint-Nicolas-de-Redon	Saint-Vincent-sur-Oust	Sainte-Marie	TOTAL
Amiante	0	0	0	0	0	57	0	0	57
Bois multi-REP	108	13	101	67	14	75	79	139	596
Menuiserie	3	0	2	0	1	0	1	4	11
Plastique	14	0	10	0	0	0	0	16	40
Plâtre	14	2	12	9	2	8	10	25	82
Gravats	109	18	81	32	11	45	46	97	439
Total	248	33	206	108	28	185	136	281	1225

Coût € TTC à la tonne/flux (hors charges salariales)

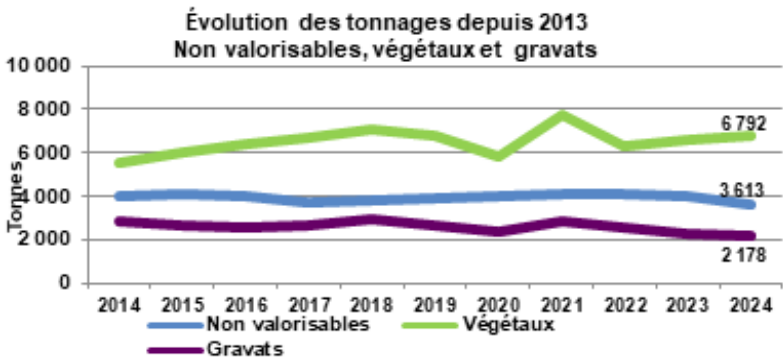
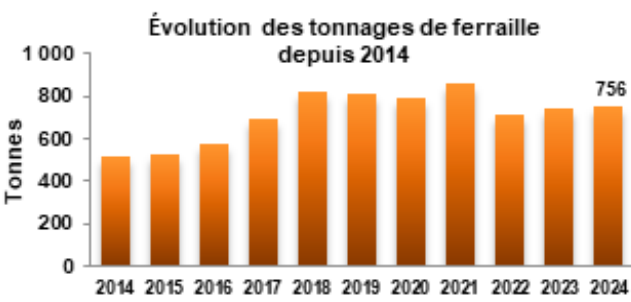
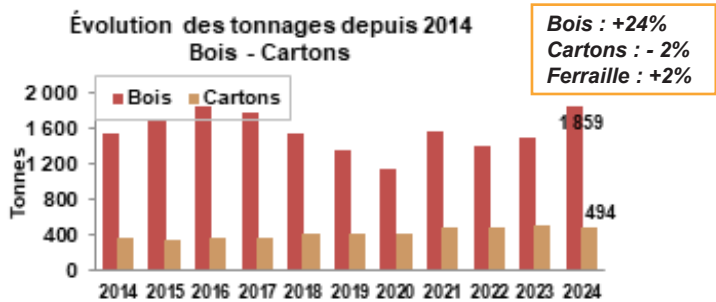
DDS	Bidons plastiques	Non valorisables	Pneus	Bois	Végétaux	Gravats	Cartons	Ferraille
476.79 €	278.08 €	248.96 €	191.03 €	127.80 €	45.65 €	23.22 €	21.21 €	13.95 €

Batteries	D3E	Multi matériaux	PMCB
-524.50 €	-115.35 €	-37.96 €	-33.78 €

SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX ACTEURS ET FLUX
ET ÉVOLUTION DES TONNAGES

Déchets non dangereux : non valorisables, gravats, bois, cartons, ferraille, bidons plastiques et végétaux

DÉCHETS NON DANGEREUX						
THÉAUD						
	Non valorisables	Bois	Gravats	Cartons	Ferraille	Bidons plastiques
	3613 tonnes	1263 tonnes	2178 tonnes	494 tonnes	756 tonnes	4 tonnes
	625 rotations	272 rotations	300 rotations	220 rotations	161 rotations	4 rotations
Transport	153 562 €	45 458 €	30 624 €	34 082 €	32 921 €	897 €
Traitement	780 692 €	119 812 €	21 413 €	20 730 €	0 €	159 €
Dont TGAP : 234 479 €		Recettes : soutien		Rachat matière	Montants TTC	
		REP PMCB : 439 t. (au 01/10/24)	REVIPAC			
		8 645 €	45 329 €			



Non valorisables : +3%
Gravats : -13%
Végétaux : +4%

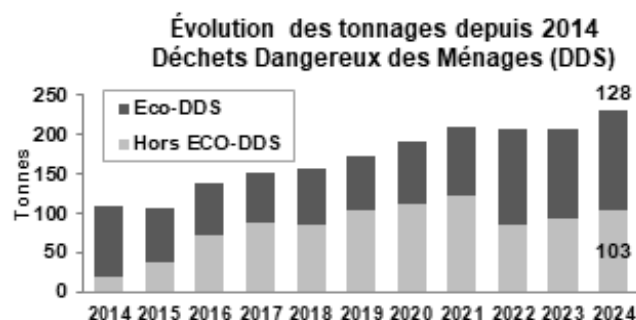
Végétaux	
6792 tonnes	
Transfert	
Caissons	Plateformes
THÉAUD	TSF
34 694 €	102 710 €
Traitement	
Broyage	Compostage
THÉAUD et COMPOST AGRI	COMPOST AGRI
54 670 €	135 471 €

Montants TTC

Ces 3 flux représentent près de 3/4 des apports totaux en déchèteries. 5 437 tonnes (soit 80%) des végétaux proviennent des 3 plateformes de végétaux (Allaire, Sainte-Marie et Guéméné-Penfao).

Déchets dangereux : DDS et amiante

DÉCHETS DANGEREUX			
Amiante	Hors ECO-DDS	ÉCO-DDS (REP)	
THÉAUD	TRIADIS	ÉCO-DDS	CYCLEVIA (huile)
Recettes : soutien			
57 tonnes	102 tonnes	97 tonnes	32 tonnes
13 879 €	119 278 €	7 865 €	1 800 €
		économie estimée à :	
Montants TTC		77 618 €	2 747 €



Les tonnages pris en charge par la REP (Responsabilité Elargie du Producteur) ont augmenté de 10% par rapport à 2023, ils représentent 55% des tonnages totaux de DDS. Ceux à la charge de la collectivité (hors Eco-DDS) ont augmenté de 12%. Les tonnages totaux de DDS ont augmenté de 23 tonnes, soit une hausse de 11% par rapport à 2023.

Le tonnage d'amiante a augmenté de 104% par rapport à 2023.

Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment : PMCB

REP PMCB : VALOBAT (à partir du 01/10/24)			
Menuiserie	Plastique	Plâtre	Bois
10 tonnes	40 tonnes	83 tonnes	596 tonnes
Recettes : soutien			
962 €	2 831 €	4 357 €	17 305 €
économie estimée à :			
2 750 €	10 452 €	21 500 €	39 502 €

Montants TTC

La REP PMCB a été mise en place au 1^{er} octobre 2024 sur toutes les déchèteries.

Cela a permis de détourner 133 tonnes du non valorisable (plastique – plâtre – menuiserie).

En plus de ces 4 flux, les déchets inertes et amiantes font également partis de cette REP.

Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E) et Multimatériaux (ex-mobilier)

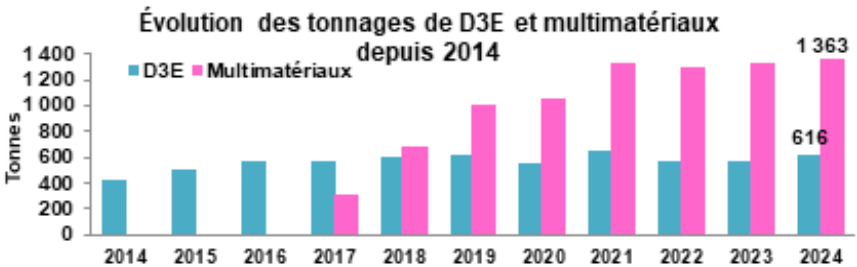
D3E	MULTI MATERIAUX
ÉCOSYSTEM	VALOBAT
Recettes : soutien	
616 tonnes	1 363 tonnes
71 063 €	54 299 €

Montants TTC

Pour les D3E, la performance de REDON Agglomération est de 10.3 kg/hab.

La référence nationale sur le même type de territoire (semi-urbain) est de 7.05 kg/hab.
6 déchèteries sont équipées en bennes multimatériaux.

Entre 2023 et 2024, le tonnage mobilier a augmenté de 40 tonnes (soit +3%).



Ces bennes permettent de détourner une partie du flux non valorisable :

plus de valorisation et moins de dépenses pour la collectivité car le transport et le traitement sont pris en charge directement par l'Éco-Organisme.

Autres déchets

Batteries	Piles	Lampes-néons	Cartouches d'imprimantes	Pneus	
TRIOUEST (recettes : rachat matière)	REP : Éco-Organismes				THÉAUD
17 tonnes	COREPILE	ÉCOSYSTEM	PRINTERREA	ALIAPUR	
9 244 €	5 tonnes	2 tonnes	1 tonne	1 tonne	5 tonnes
	Soutien	Montants TTC		économie estimée à 357 €	1 937 €
	480 €				

3.9 - RAPPORT PLPDMA: SENSIBILISATION, PRÉVENTION ET COMMUNICATION

Le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), qui couvre la période 2020-2026, poursuit les actions de prévention et de réduction des déchets auprès du grand public, des scolaires, des commerçants et établissements.

Les grands axes de ce programme sont les suivants :

- Mobilisation des publics,
- Éco-exemplarité,
- Prévention du gaspillage alimentaire et des biodéchets incluant les végétaux collectés en déchèteries,
- Gestion des déchets en entreprises,
- Promotion du réemploi des produits;

Au total, **52 261 personnes** et **6 500 foyers** ont été sensibilisés :

6 500 foyers

- Suivi de collecte (contrôle de la qualité du tri des bacs d'emballages)

51 406 personnes

- Sensibilisation du grand public

600 personnes

- Animation auprès des scolaires

255 personnes

- Intervention/sensibilisation des professionnels

SENSIBILISATION A LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Valorisation et tri à la source des biodéchets

9 abri bacs déchets alimentaires supplémentaires ont été installés en 2024, ce qui porte à 44 leur nombre. 10 nouveaux composteurs collectifs ont été mis en place.

A fin 2024, 35 sites de compostage collectif sont présents sur le territoire. 450 composteurs domestiques ont été vendus aux usagers en 2024, soit un cumul de 3000 depuis 2019.

Contrôle qualité du tri des bacs d'emballages

Les opérations de contrôle qualité du tri des bacs se sont poursuivies en 2024. Ces interventions permettent d'éviter des erreurs et de rappeler les consignes de tri.

Au total, 6 500 foyers ont été sensibilisés.

Le taux de refus a baissé et atteint désormais 24,8%, contre 32% en 2022.

Prêt du kit éco-événement

Ce kit éco répond aux besoins des événements culturels, sportifs ou festifs quant à la gestion de leurs déchets. REDON Agglomération prête du matériel de collecte, d'affichage et de prévention et propose un accompagnement pour la gestion des déchets de l'évènement.

En 2024, 33 conventions ont été signées avec les événements locaux.

Le taux de refus a baissé et atteint désormais 24,8%, contre 32% en 2022.

Prêt du kit ramassage des déchets

Ce kit a été conçu pour les associations, les particuliers, les écoles ou les entreprises qui souhaitent organiser des opérations de ramassage de déchets, appelés également « Clean-Walk ».

Du matériel de ramassage, de sécurité et des bacs de collecte peuvent être prêtés.

En 2024, 11 associations ont bénéficié de ce matériel.

Convention collecte du papier avec les associations :

En 2024, REDON Agglomération a mis en place avec la société Omnipac la possibilité pour les associations qui collectent du papier de contractualiser pour le valoriser.

REDON Agglomération ajoute à ce prix de revente, un soutien financier fixe à la tonne pour encourager la démarche de ces associations.

Omnipac s'engage sur un prix de reprise déterminé et fixe à l'année.

En 2024, 18 associations ont contractualisé et près de 600 tonnes ont été soutenues.

Mise en place du plan de lutte contre les déchets abandonnés

REDON Agglomération et l'éco organisme CITEO ont contractualisé à la fin de l'année 2023 pour la mise en place d'un plan de lutte contre les déchets abandonnés.

s'engager dans un plan d'action afin de lutter contre les déchets abandonnés. Des actions de collecte, de captage, de prévention et de répression sont réalisées au cours de l'année.

La collectivité et les 31 communes qui la compose ont établi une convention afin de

L'éco organisme CITEO soutient financièrement ce plan d'action.

OPÉRATIONS DE PRÉVENTIONS ET DE SENSIBILISATIONS DE L'ANNÉE

Interventions lors de manifestations :

Bogue d'Or 2024 à Redon

Cet évènement met en avant le chant, la musique et le conte traditionnel breton. En 2024, le Service Prévention a tenu un stand sur la sensibilisation à la gestion des déchets : Tri des déchets et valorisation des biodéchets.

Lors de cette édition, environ 20 000 personnes sont venues sur l'évènement se déroulant sur deux jours dont 230 personnes qui sont venues échanger avec les agents du service Prévention et valorisation des déchets.



Stand lors de la Bogue d'or 2024

Tous au compost 2024

Cette quinzaine nationale a permis d'aborder les **thématiques du compostage, du jardinage au naturel** (broyage, mulching, paillage) auprès des habitants.

Les événements ont été organisés en collaboration avec les partenaires et associations du territoire.

Depuis 2023, 17 événements ont été organisés avec 299 participants.

Collecte solidaire de jouets usagés

Dans le cadre de l'opération « Laisse parler ton cœur », REDON Agglomération a réalisé une collecte solidaire de jouets usagés, du 16 au 24 novembre 2024.

Au total, 300 kg de jouets ont été collectés puis donnés à 3 associations situées à Redon : Les Restos du Cœur, Le Secours Populaire et La Croix Rouge.

Animations scolaires

Depuis la rentrée scolaire 2022/2023, des interventions, sur le thème de la gestion des déchets (tri, recyclage et prévention de la production de déchets) sont proposées aux établissements scolaires du territoire.

Les établissements concernés sont les écoles

primaires (à partir du CM1), les collèges et lycées.

Ainsi, 14 établissements scolaires ont sollicité le service prévention pour des animations en 2024. Dans ce cadre, 600 élèves ont été sensibilisés.

SUPPORTS DE COMMUNICATION

Lettre d'information

Une lettre a été envoyée aux usagers avec la facture de 2024 pour informer sur :

- La hausse des tarifs et ce que finance l'abonnement,
- La limitation du nombre de passages en déchèteries.

Supports de communication

D'autres documents ont aussi été distribués afin de sensibiliser les usagers sur la gestion de déchets :

- Mémo tri, mémo compostage collectif, mémo collecte en abris-bacs
- Document sur les kits éco-événement et accompagnement des opérations de ramassage des déchets
- Flyer sur les consignes de tri et la liste des principales erreurs de tri présents dans le bac emballages,
- Horaires des déchèteries,
- Dépliants sur les déchets de jardin,
- Guides du tri pour les particuliers et les professionnels,
- Calendrier de collecte,
- Stop pub, jeu des 7 familles,
- Dépliants et affiches sur la seconde vie des textiles...

Le site internet de REDON Agglomération (redon-agglomeration.bzh/agir-environnement) est également un support de communication très utilisé.

Magazine communautaire

Le magazine d'informations de la collectivité est publié 2 fois par an. Des pages environnement y sont intégrées :

Journal n°23 – hiver 2024

- Vers une utilisation raisonnée des déchèteries
- Tri des déchets alimentaires, nouvelle réglementation
- Les emballages : les bons gestes à adopter
- Maître-composteur, un métier de proximité

Journal n°24 – été 2024

- Les végétaux sont une ressource pour le jardin
- Bien trier ses déchets de jardin
- Déchets du bâtiment, déposez gratuitement chez votre distributeur !
- Collecte de jouets
- Gestion des huiles usagées



REDON
Agglomération
Agglomération Sud

Flyer kit « accompagnement des opérations de ramassage des déchets »



Journal n°23 – hiver 2024

04

INDICATEURS FINANCIERS

4.1 - LA FACTURATION DU SERVICE À L'USAGER

TARIFICATION / ABONNEMENT

Les usagers financent le service par le biais de la redevance incitative.

La part fixe correspond à la facturation de l'ensemble du service :

- Collecte des ordures ménagères : dans la limite de 12 levées de bac/an (ou pour les personnes desservies en conteneur à contrôle d'accès, de 48 et 144 ouvertures, selon l'abonnement choisi),
- Collecte des emballages : tous les 15 jours (ou pour les personnes desservies en point d'apport volontaire, sans limite),
- Collecte des verres et papiers : sans limite,
- Accès aux déchèteries : dans la limite de

26 passages. Au-dessus, chaque passage est facturé 40.46 €.

- Action de prévention : en fonction des actions menées par le service,
- Frais de structure : forfait.

Pour les ordures ménagères, en cas de dépassement du nombre maximal de vidages (ou ouvertures) inclus dans l'abonnement, les vidages (ou ouvertures) supplémentaires sont facturés à l'unité, ce qui permet pour ce flux d'ajuster la facture à l'utilisation réelle du service, donnant la grille tarifaire suivante :

Pour les usagers desservis en bacs roulants individuels :

Taille du bac	120L	140L	180L	240L	360L	660L	770L
Coût abonnement annuel (par fixe)	206 €	222 €	252 €	296 €	385 €	607 €	688 €
Coût de la levée supplémentaire	11.35 €	12.64 €	15.08 €	18.82 €	26.17 €	44.61 €	51.44 €

Pour les usagers desservis en bacs roulants individuels pour un niveau de service de collecte toutes les semaines :

Cette grille, mise en place en 2023, est destinée aux personnes qui en font la demande, pour une collecte hebdomadaire du bac à ordures ménagères.

Taille du bac	120L	140L	180L	240L	360L	660L	770L
Coût abonnement annuel (par fixe)	286 €	302 €	332 €	376 €	465 €	687 €	788 €
Coût de la levée supplémentaire	11.35 €	12.64 €	15.08 €	18.82 €	26.17 €	44.61 €	51.44 €

Pour les usagers desservis en conteneurs à contrôle d'accès :

Nombre d'ouvertures	48 ouvertures	56 ouvertures	72 ouvertures	96 ouvertures	144 ouvertures
Coût abonnement annuel (part fixe)	206 €	222 €	252 €	296 €	385 €
Coût de l'ouverture supplémentaire	2.85 €				

FACTURATION

La facture 2024 a été envoyée en février 2024 pour la totalité de l'abonnement et de la part fixe de l'année 2024. Les levées ou ouvertures supplémentaires de 2023 sont également facturées sur cette facture.

Les chiffres clés de la redevance incitative 2024 sont les suivants :



REDON Agglomération dispose d'un logiciel de gestion de la redevance incitative, le logiciel Proflux (également nommé EcoCito) de la société Tradim et d'un éditeur pour l'impression et l'envoi des factures, la société Cogéprint.

4.2 - SYNTHÈSE DE 2024

Synthèse et évolution des tonnages et des coûts TTC

Population		59 780		Évolution 2024/2023			
	Tonnages	Coûts TTC	€ TTC/hab.	€ TTC/tonne	Tonnages	Coûts TTC	
OMr	5 595	2 635 298,00 €	44,08 €	471,05 €	-1,4%	-3,6%	
Déchets alimentaires	158	85 432,00 €	1,43 €	540,71 €	209,8%	-31,4%	
Emballages	3 356	1 034 992,00 €	17,31 €	308,41 €	26,0%	16,4%	
Papiers	1 020	-58 780,00 €	-0,98 €	-57,62 €	8,1%	9,0%	
Verre	3 107	65 182,00 €	1,09 €	20,98 €	-2,1%	-0,1%	
Textiles	387	-11 454,00 €	-0,19 €	-29,61 €	11,2%		
Déchèteries	18 127	2 290 674,00 €	38,32 €	126,37 €	2,5%	-8,4%	
TOTAL	31 750	6 041 344,00 €	101,06 €	190,28 €	4,0%	-3,5%	
dont charges de structure REDON Agglomération	5%	294 910,41 €					
Redevance		7 081 288,00 €					
Recettes "DELTA" excédent de		1 039 944,00 €					

4.3 - LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)

Population	Tonnages
59 780	5 595

		Coût H.T. 2024	Evolution 2024/2023	€ H.T./hab.	€ H.T./tonne
DÉPENSES					
Pré-collecte	Pièces et amortissement bacs + lavage annuel + personnel	281 797 €	21,5%	4,71 €	50,37 €
Collecte	Salaires agents + carburants + entretien véhicules + équipements vestimentaires + amortissement BOM	763 629 €	2,3%	12,77 €	136,50 €
Transfert-Transport	Fonctionnement centre de transfert et acheminement vers exutoire final + amortissement	222 888 €	-1,0%	3,73 €	39,84 €
Traitement	Inclus les recettes revente chaleur...	942 210 €	-12,7%	15,76 €	168,42 €
TOTAL CHARGES TECHNIQUES H.T.		2 210 524 €	-3,2%	36,98 €	395,12 €
PRÉVENTION H.T.		32 470 €	-23,5%	0,54 €	5,80 €
CHARGES FONCTIONNELLES H.T.		296 697 €	7,0%	4,96 €	53,03 €
TOTAL DES CHARGES H.T.		2 539 691 €	-2,4%	42,48 €	453,96 €
RECETTES					
Redevance spéciale	Facturation propreté urbaine	45 555 €	99,3%		
Soutiens éco organismes	Valorisation énergétique Emballages - Textiles - Papiers (part OMR)	17 131 €	-24,1%		
Reprises des subventions d'investissement		10 979 €	100%		
Autres produits	vente bacs ou PAV détruits	314 €	100%		
TOTAL DES RECETTES		73 979 €	62,8%	1,24 €	13,22 €
TVA ACQUITTÉE		169 586 €	-4,2%	2,84 €	30,31 €
DÉPENSES-RECETTES : COÛT T.T.C. - OMR		2 635 298,00 €	- 0,04 €	44,08 €	471,05 €

Pour mémoire - DONNÉES 2023					
	<u>Population</u>	<u>Tonnages</u>	<u>Coût</u>	<u>€ TTC/hab.</u>	<u>€ TTC/tonne</u>
% évolution 2024/2023	59 680 0,17%	5 673 -1,38%	2 733 940 € -3,61%	45,81 € -3,77%	481,92 € -2,26%
Facturation à l'usager	Redevance Incitative		2 341 742 €		
	Pour rappel 2023		2 229 530 €		

4.4 - LES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Population		Tonnages			
59 780		158			
		Coût H.T. 2024	Évolution 2024/2023	€ H.T./hab.	€ H.T./tonne
DÉPENSES					
Pré-collecte	Pièces et amortissement bacs + lavages	44 144 €	614,3%	0,10 €	39,11 €
Collecte	Prestation privée collecte des bacs	53 922 €	0,0%	0,89 €	336,30 €
Traitement	Prestations privées	4 175 €	0,0%	0,06 €	22,98 €
TOTAL CHARGES TECHNIQUES H.T.		102 241 €		1,05 €	398,40 €
PRÉVENTION H.T.		17 098 €		0,70 €	266,16 €
CHARGES FONCTIONNELLES H.T.		16 429 €		0,24 €	90,95 €
TOTAL DES CHARGES H.T.		135 768 €		2,00 €	755,51 €
RECETTES					
Reprises des subventions d'investissement		56 374 €			
TOTAL DES RECETTES		56 374,00 €		0,94 €	356,80 €
TVA ACQUITTÉE		6 038 €		0,10 €	38,22 €
DÉPENSES-RECETTES : COÛT T.T.C. - DÉCHETS ALIMENTAIRES		85 432,00 €		1,43 €	540,71 €

Pour mémoire - DONNÉES 2023					
	Population	Tonnages	Coût	€ TTC/hab.	€ TTC/tonne
	5 250	51	124 599 €	23,73 €	2 443,12 €
% évolution 2024/2023	1038,67%	209,80%	-31,43%	-93,98%	-77,87%
Facturation à l'usager			Redevance Incitative	124 592 €	
			Pour rappel 2023	104 175 €	

4.5 - LES EMBALLAGES

Population	Tonnages
59 780	3 356

		Coût H.T. 2024	Évolution 2024/2023	€ H.T./hab.	€ H.T./tonne
DÉPENSES					
Pré-collecte	Pièces et amortissement bacs + lavage annuel + personnel	218 650 €	19,5%	3,66 €	65,15 €
Collecte	Salaires agents + carburants + entretien + prestation privée collecte des colonnes + amortissement BOM	887 592 €	9,3%	14,85 €	264,49 €
Transfert-Transport	Fonctionnement centre de transfert et acheminement vers exutoire final	217 430 €	8,1%	3,64 €	64,79 €
Traitement	Prestation privée - Centre de tri	465 953 €	25,0%	7,79 €	138,85 €
Traitement refus de tri		111 638 €	13,0%	1,87 €	33,27 €
TOTAL CHARGES TECHNIQUES H.T.		1 901 263 €	14,0%	31,80 €	566,54 €
PRÉVENTION H.T.		908 €	-69,0%	0,02 €	0,27 €
CHARGES FONCTIONNELLES H.T.		252 541 €	24,1%	4,22 €	75,25 €
TOTAL DES CHARGES H.T.		2 154 712 €	15,0%	36,04 €	642,07 €
RECETTES					
Vente de matériaux	Recyclage - Acier - Alu - Plastiques - Papiers/ cartons des sacs jaunes - Gros de magasin	211 573 €	37,8%	3,54 €	63,05 €
Soutiens éco organismes	CITEO	1 000 062 €	9,6%	16,73 €	298,00 €
Reprises des subventions d'investissement		9 310,00 €	100%	0,16 €	2,77 €
Autres produits		196,00 €	100%	0,00 €	0,06 €
TOTAL DES RECETTES		1 221 141 €	14,5%	20,43 €	363,88 €
TVA ACQUITTÉE		101 421 €	24,8%	1,70 €	30,22 €
DÉPENSES-RECETTES : COÛT T.T.C. - EMBALLAGES		1 034 992 €	16,4%	17,31 €	308,41 €

Pour mémoire - DONNÉES 2023					
	<u>Population</u>	<u>Tonnages</u>	<u>Coût</u>	<u>€ TTC/hab.</u>	<u>€ TTC/tonne</u>
	59 680	2663	889 299 €	14,90 €	333,95 €
% évolution 2024/2023	0,17%	26,02%	16,38%	0,16 €	-7,65%
Facturation à l'usager	Redevance Incitative		1 985 915 €		
	Pour rappel 2023		1 571 049 €		

4.6 - LES PAPIERS

Population	Tonnages
59 780	1 020

		Coût H.T. 2024	Evolution 2024/2023	€ H.T./hab.	€ H.T./tonne
DÉPENSES					
Pré-collecte	Lavage annuel colonnes + amortissement colonnes	26 425 €	-4,6%	0,44 €	25,90 €
Collecte	Prestation privée de collecte	38 268 €	10,3%	0,64 €	37,51 €
TOTAL CHARGES TECHNIQUES H.T.		64 693 €	3,7%	1,08 €	63,41 €
PREVENTION H.T.		315 €	-69,7%	0,01 €	0,31 €
CHARGES FONCTIONNELLES H.T.		8 599 €	13,6%	0,14 €	8,43 €
TOTAL DES CHARGES H.T.		73 607 €	117%	1,23 €	72,15 €
RECETTES					
Vente de matériaux	OMNIPAC	58 091 €	-2,4%	0,97 €	56,94 €
Soutiens éco organismes	CITEO	52 000 €	-20,0%	0,87 €	50,97 €
Reprises des Subventions d'investissement	Prévention	9 621 €	2,93 €	0,16 €	9,43 €
Autres produits		15 €			
TOTAL DES RECETTES		119 727 €		2,00 €	117,35 €
TVA ACQUITTÉE		2 086 €		0,03 €	2,04 €
DÉPENSES-RECETTES : COÛT T.T.C. - PAPIERS		-44 034 €		-0,74 €	-43,16 €

Pour mémoire - DONNÉES 2023					
	<u>Population</u>	<u>Tonnages</u>	<u>Coût</u>	<u>€ TTC/hab.</u>	<u>€ TTC/tonne</u>
	59 680	944	-53 903,00 €	-0,90 €	-57,10 €
% évolution 2024/2023	0,17%	8,1%	-18,31%	-18,4%	-24,4%
Facturation à l'usager	Redevance Incitative		67 870 €		
	Pour rappel 2023		62 940 €		

4.7 - LE VERRE

Population	Tonnages
59 780	3 107

		Coût H.T. 2024	Évolution 2024/2023	€ H.T./hab.	€ H.T./tonne
DÉPENSES					
Pré-collecte	Lavage annuel colonnes + amortissement colonnes	41 490 €	13,9%	0,69 €	13,35 €
Collecte	Prestation privée de collecte	109 898 €	0,9%	1,84 €	35,37 €
TOTAL CHARGES TECHNIQUES H.T.		151 388 €	4,2%	2,53 €	48,72 €
PREVENTION H.T.		960 €	-72,5%	0,02 €	0,31 €
CHARGES FONCTIONNELLES H.T.		20 152 €	13,5%	0,34 €	6,49 €
TOTAL DES CHARGES H.T.		172 500 €	3,6%	2,89 €	55,52 €
RECETTES					
Vente de matériaux	Saint Gobain	75 816 €	-0,5%	1,3 €	24,4 €
Soutiens éco organismes	CITEO	37 939 €	18,3%	0,6 €	12,2 €
Reprises des Subventions d'investissement		746 €	100,0%	0,0 €	0,2 €
Autres produits	Ventes colonnes pour ferrailles	392 €	-27,9%	0,0 €	0,1 €
TOTAL DES RECETTES		114 893 €	5,6%	1,92 €	36,98 €
TVA ACQUITTÉE		7 575 €	1,1%	0,13 €	2,44 €
DÉPENSES-RECETTES : COÛT T.T.C. - VERRE		65 182 €	-0,1%	1,09 €	20,98 €
Pour mémoire - DONNÉES 2023					
	Population	Tonnages	Coût	€ TTC/hab.	€ TTC/tonne
	59 680	3 175	65 247 €	1,09 €	20,55 €
% évolution 2023/2022	-0,14%	-2,1%	-0,1%	-0,3%	2,1%
Facturation à l'usager	Redevance Incitative		159 055 €		
	Pour rappel 2023		147 639 €		

4.8 - LES DÉCHÈTERIES

Population	Tonnages
59 780	18 127

		Coût H.T. 2024	Évolution 2024/2023	€ H.T./hab.	€ H.T./tonne
DÉPENSES					
Collecte	Salaires agents + entretien terrain, réseaux et bâtiments + location + surveillance + déplacement gardiens + amortissement caissons	599 152 €	1,2%	10,02 €	33,05 €
Transfert-Transport	Encombrants + prestations privées non valorisables- bois-végétaux-cartons	512 806 €	1,1%	8,58 €	28,29 €
Traitement	Prestations privées: non valorisables-bois-gravats- végétaux-cartons	1 054 973 €	-2,6%	17,65 €	58,20 €
Déchets dangereux	Évacuation, transport et traitement - DDS et amiante	76 713 €	12,6%	1,28 €	4,23 €
TOTAL CHARGES TECHNIQUES H.T.		2 243 644 €	-0,3%	37,53 €	123,77 €
PREVENTION H.T.		57 176 €	29,5%	0,96 €	3,15 €
CHARGES FONCTIONNELLES H.T.		305 155 €	4,0%	5,10 €	16,83 €
TOTAL DES CHARGES H.T.		2 605 975 €	0,7%	43,59 €	143,76 €
RECETTES					
Vente de matériaux	Ferrailles - Cartons - Batteries	76 951 €	10,1%	1,3 €	4,2 €
Dépôt des professionnels		66 415 €	3,5%	1,1 €	3,7 €
Soutiens éco-organismes	CITEO - ECO DDS - CYCLEVIA - ECO Mobilier	217 888 €	112,2%	3,64 €	12,02 €
Reprises des Subventions d'investissement		107 078 €		1,79 €	5,91 €
TOTAL DES RECETTES		468 332 €	95,1%	783,4%	25,84 €
TVA ACQUITTÉE		153 031 €	0,4%	2,56 €	8,44 €
DÉPENSES-RECETTES : COÛT T.T.C. - DÉCHÈTERIES		2 290 674 €	-8,41%	38,32 €	126,37 €

Pour mémoire - DONNÉES 2023

	Population	Tonnages	Coût	€ TTC/hab.	€ TTC/tonne
	59 680	17 688	2 501 124 €	41,91 €	141,40 €
% évolution 2023/2022	0,17%	2,5%	-8,4%	-8,6%	-10,6%
Facturation à l'utilisateur	Redevance Incitative		2 402 114 €		
	Pour rappel 2023		2 440 872 €		

05

EN RÉSUMÉ

COMPARATIF DES TONNAGES ET COÛTS PAR HABITANT 2024/2023

Chaque habitant de REDON Agglomération a produit en moyenne **531 kg de déchets en 2024**, pour un coût de **91.65 €/habitant** (en 2023, le montant était de **104.57 €/habitant** pour 512 Kg, soit **12.92 € en moins**).

Comparatif par habitant 2024/2023	Kg/hab/an			Coût/hab/an		
	2024	2023	Évolution 2024/2023	2024	2023	Évolution 2024/2023
OMr	94	95	-2%	44.08 €	45.81 €	-3.8%
Déchets alimentaires	3	1	68%	1.43 €	2.09 €	-31.5%
Emballages	56	45	21%	17.31 €	14.90 €	16.2%
Papiers	17	16	7%	-0.98 €	-0.90 €	8.9%
Verre	52	53	-2%	1.09 €	1.09 €	-0.3%
Textiles	6	6	0%	-0.19 €	0.00 €	
Déchèteries	303	296	2%	38.32 €	41.91 €	-8.6%
TOTAL	531	511	4%	101.06 €	104.90€	-3.7%

CHIFFRES CLÉS 2024

30 549
redevables

31 750
Tonnes totales
collectées

147 520
passages en
déchèteries

450
composteurs
vendus

34 338
factures éditées
(redevance incitative
+ déchèteries)

7 145 458 € facturés
(redevance incitative
+ déchèteries)

52 261 personnes
et 6 500 foyers
sensibilisés

ACTIONS MARQUANTES DE 2024

- Limitation des passages en déchèteries à 26/an, au 1er janvier 2024, pour les particuliers.
- Appels à projets de CITEO pour la mise en place de systèmes de détection et de suivi des erreurs de tri et pour la mise en place de dispositifs de tri hors foyer.
- Travail sur la mise en place d'un service de broyage à domicile des végétaux.
- Convention de partenariat avec les associations pour la collecte du papier.
- Mise en place de la REP PMCB en déchèteries au 1er octobre 2024.
- Travail sur la mise en place de nouveaux horaires en déchèteries.
- Début de la construction du futur centre de transfert et du bâtiment de la régie collecte (en septembre 2024).
- Convention avec CITEO pour lutter contre les dépôts sauvages.

Projets 2025

- Construction du futur centre de transfert et du bâtiment de la régie collecte : fin de chantier prévue pour fin 2025.
- Conventionnement pour le service de broyage à domicile prévue pour mai 2025.
- Acquisition de broyeurs.
- Modification des horaires de déchèteries au 1^{er} janvier 2025.

LEXIQUE

Abri-bacs

Mobilier permettant de dissimuler les bacs.

ADEME

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.

Bio-seau

Récipient qui permet de collecter pendant plusieurs jours les déchets de cuisine destinés à être composté.

Centre de transfert

Les déchets collectés par les camions bennes sont regroupés sur cette installation de transit pour être ensuite acheminés par camions semi-remorques vers les unités de traitement.

CITEO

Fusion d'Eco-Emballages et d'Ecofolio Son but est de réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers.

Collecte sélective

Collecte des flux de déchets recyclables (emballages, verre, papiers) préalablement séparés par les producteurs, en vue d'une valorisation ou d'un traitement spécifique.

Compost

Produit obtenu par le mélange de fermenté de débris organiques (déchets verts, épluchures de fruits et légumes).

Déchets alimentaires

Portion fermentescible des déchets résiduels.

DEEE

Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (petit et gros électroménagers, appareils de vidéo, audio, hi-fi ...).

Déchets inertes

Déchets qui ne subissent aucune modification physique, chimique ou biologique.

DDM / DDS

Déchets Dangereux des Ménages/ Déchets Diffus Spécifiques : déchets contenant (solvants, métaux lourds, pesticides ...).

Digestat

Résidus issus de la méthanisation des déchets organiques. Constitué de bactéries excédentaires, matières organiques non dégradées et matières minéralisées. Après traitement il peut être utilisé comme compost.

Économie circulaire

Fait de produire de manière durable, limiter la consommation, le gaspillage des ressources et les déchets générés.

Épandage

Action de répandre (compost, digestat) sur un sol, une culture.

ISDI

Installation de Stockage des Déchets Inertes (site d'enfouissement de matériaux inertes comme les gravats).

ISDND

Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux.

ISDD

Installation de Stockage des Déchets Dangereux.

Méthanisation

Processus biologique naturel qui transforme la matière organique pour produire à la fois de l'énergie renouvelable et un résidu pouvant servir de fertilisant des sols et des cultures.

Multimatériaux

REP mobilier + REP Jouets + REP Articles Bricolage Jardin.

Non Valorisable (anciennement dénommé « Tout-venant »)

Déchets non dangereux des déchèteries pour lesquels aucune filière locale de valorisation n'existe.

OM / OMr

Ordures Ménagères = Ordures Ménagères Résiduelles (OMr) + collectes sélectives.

Paillage

Technique de jardinage qui consiste à placer au pied des plantes des matériaux organiques et minéraux pour nourrir ou protéger le sol.

PAV

Point d'Apport Volontaire = colonnes de 4 à 5 m3 disposées sur l'espace public pour y déposer des flux à recycler (emballages, verre ou papier).

PET

Polyéthylène téréphtalate est une matière synthétique appartenant à la famille des polyesters, dérivée complètement de pétrole ou de gaz naturel. Il est utilisé pour la fabrication de bouteilles en plastiques et pour les textiles.

PLPDMA

Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés. Il vise à mettre en place des actions de prévention et de réduction des déchets ménagers et assimilés pour les 6 ans à venir.

PMCB

Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment.

Point de regroupement

Emplacement pour la collecte en porte-à-porte, équipé d'un ou de plusieurs conteneurs affectés à un groupe d'usagers - pas de bac individuel.

Prévention

Actions visant à éviter ou réduire les déchets et leur nocivité pour l'environnement, en agissant en priorité à la source.

REP

Responsabilité Élargie du Producteur = le financement, voir la gestion, d'une filière de déchets est assurée par les metteurs sur le marché des déchets. Une taxe est appliquée directement sur le produit (ex : emballages, D3E).

Recyclage

Réintroduction d'un matériau dans son propre cycle de production.

Réemploi

Opération par laquelle un bien usagé, conçu et fabriqué pour un usage particulier, est utilisé pour le même usage ou un usage différent.

Refus de tri

Déchets non recyclables déposés dans les bacs de collecte sélective. Il s'agit des erreurs de tri.

RI

Redevance Incitative : redevance pour chaque utilisateur de service de déchets ménagers, dont le montant varie selon l'utilisation réelle du service par l'usager : poids, fréquence de présentation, volume.

TER

Territoire Économe en Ressources : appel à projets, lancé par l'ADEME, qui vise à développer les démarches territoriales en faveur de l'économie circulaire.

TGAP

Taxe Générale sur les Activités Polluantes.

UVE

Unité de Valorisation Énergétique : unités d'incinération des déchets permettant de produire de l'électricité ou d'alimenter un réseau de chaleur.